Île-de-France, Yvelines
Andrésy
Fin d'Oise

rivière aménagée

Références du dossier

Numéro de dossier : IA78002007
Date de l'enquête initiale : 2006
Date(s) de rédaction : 2007
Cadre de l'étude : inventaire topographique
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : rivière aménagée

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Réseau hydrographique : la Seine
Références cadastrales : . 1983 AI domaine public ; . 1983 AL domaine public

Historique

Depuis le début du 19e siècle l'amélioration de la navigabilité de la Seine est une priorité. Plusieurs solutions sont envisagées, le barrage submersible, le barrage fixe avec déversoir. L'Oise est aménagée avant la Seine à la suite d'une ordonnance de 1825. Puis à partir de 1835 c'est l'aménagement de la Seine qui est envisagé. Andrésy est concerné par plusieurs ouvrages : en amont à la tête de l'île de Nancy, construction d'un barrage mobile, puis construction de digues pour relier entre elles les trois îles de Nancy, de Devant et d'en Bas, et former ainsi un bras de navigation le long du bourg d'Andrésy. A la sortie de ce bras on construit le barrage mobile de Denouval qui, lui, est éclusé. Le chemin de halage qui passait soit sur la rive droite soit, en période de basses eaux, sur la rive gauche entre Denouval et le confluent est fixé sur la rive droite. En 1866 on décide de porter à 2m le tirant d'eau de la Seine (alors de 1, 60m). Pour cela on rehausse les barrages existants et on en construit trois nouveaux. A la suite de la loi Freycinet de 1879, l'activité batellière se développe et on creuse un canal de dérivation dans le prolongement du bras d'Andrésy avec les deux écluses de Carrières-sous-Poissy construites en 1882. L'écluse de Denouval est alors abandonnée. Les barrages de Denouval et d'Andrésy sont exhaussés une deuxième fois en 1882. En 1950 on décide de reconstruire le barrage d'Andrésy qui cette fois sera éclusé. L'écluse est ouverte en 1959. A partir de là les bateaux peuvent emprunter indifféremment les deux bras de la Seine. En 1974 on ajoute une seconde écluse à côté de la première. La navigation se fait désormais sur le bras gauche et les écluses de Carrières-sous-Poissy sont abandonnées en 1976. En 1980 le barrage à aiguilles de Denouval est déposé et remplacé par un barrage à hausses mobiles mues par un vérin hydraulique placé à l'aval (première mondiale de ce système).

Période(s) principale(s) : 19e siècle, 20e siècle
Auteur(s) de l'oeuvre : maître d'oeuvre inconnu ()

Présentation

La totalité du dossier (incluant aussi la synthèse et/ou la bibliographie) est disponible en bas de page dans la rubrique « Documentation – Liens web ».

Liens web

- /dossinventaire/pdf/IA78002007.pdf : /dossinventaire/pdf/IA78002007.pdf

Illustrations

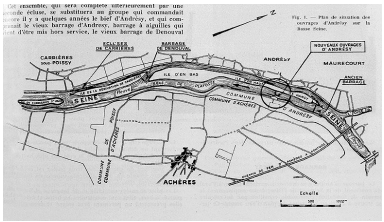

Plan de situation des ouvrages d'Andrésy sur la Basse-Seine. Tiré de : Construction, t. XV, n° 5, mai 1960. (BHVP). Phot. Jean-Bernard Vialles IVR11_20027800572XB

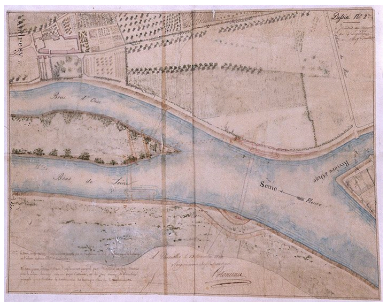

Deux projets d'emplacement du barrage et de l'écluse d'Andrésy réalisés en 1824 par un ingénieur en chef et l'ingénieur en chef directeur Polonceau. Dessin aquarellé. (AN, F 14 10078/1 pièce 65). Phot. Laurent Kruszyk, Autr. Polonceau (ingénieur) IVR11_20067800314XA

Dossiers liés

Oeuvre(s) partie(s) constituante(s) étudiée(s) : barrage mobile à vannes levantes, écluses ()
Oeuvre(s) partie(s) constituante(s) étudiée(s) : barrage mobile à fermette et aiguille dit barrage d'Andrésy (détruit) ()
Oeuvre(s) partie(s) constituante(s) étudiée(s) : barrage mobile à fermettes et aiguilles, écluse de Denouval (détruits), barrage à hausses mobiles ()
Oeuvre(s) contenue(s) :
Oeuvre(s) en rapport :
ville d'Andrésy (IA78000943) Île-de-France, Yvelines, Andrésy
barrage mobile à fermette et aiguille dit barrage d'Andrésy (détruit) ()
barrage mobile à fermettes et aiguilles, écluse de Denouval (détruits), barrage à hausses mobiles ()
barrage mobile à vannes levantes, écluses ()

Auteur(s) du dossier : Roselyne Bussière
Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel

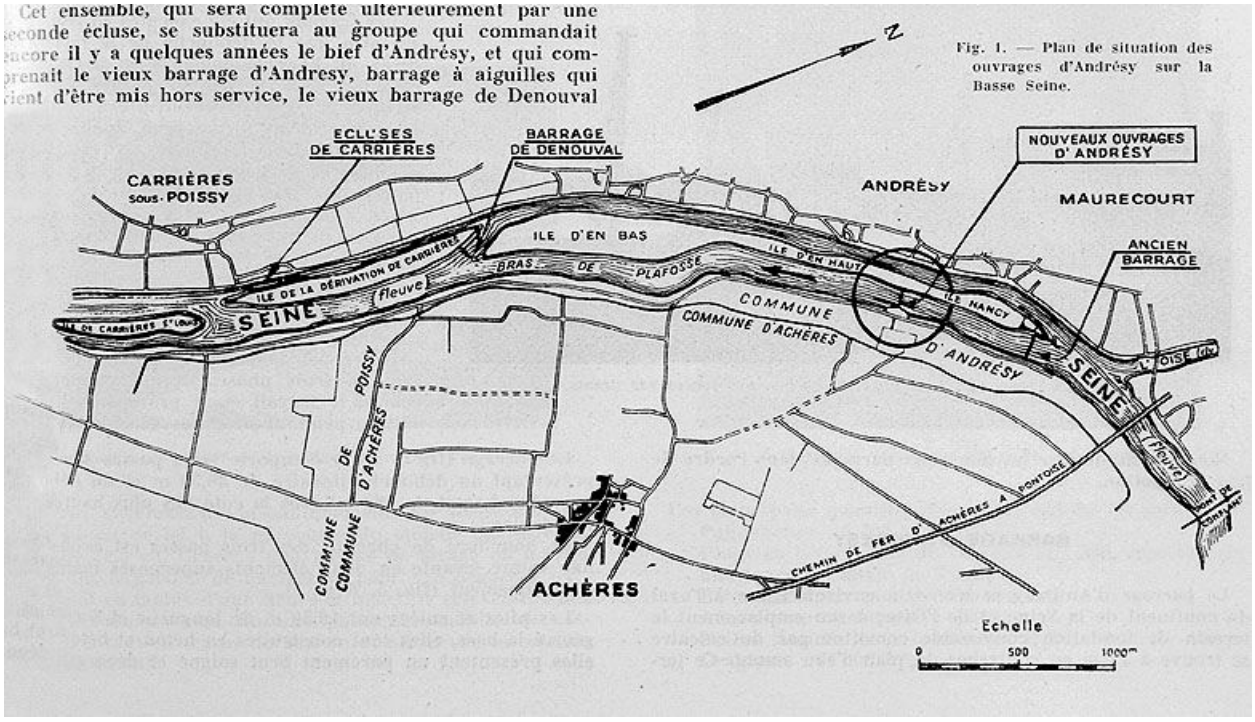

Plan de situation des ouvrages d'Andrésy sur la Basse-Seine. Tiré de : Construction, t. XV, n° 5, mai 1960. (BHVP).

IVR11_20027800572XB
Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles
Date de prise de vue : 2002
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ville de Paris
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Deux projets d'emplacement du barrage et de l'écluse d'Andrésy réalisés en 1824 par un ingénieur en chef et l'ingénieur en chef directeur Polonceau. Dessin aquarellé. (AN, F 14 10078/1 pièce 65).

IVR11_20067800314XA
Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk
Auteur du document reproduit : Polonceau (ingénieur)
Date de prise de vue : 2006
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture
communication libre, reproduction soumise à autorisation